



DELIBERATION N°014_2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 060-216003830-20250331-BP_2025_COM-BF



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
25/03/2025

Date de l'affichage :
25/03/2025

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le trente et un du mois de mars

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY.

Objet :

Affectation des résultats 2025

- COMMUNE -

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte financier unique 2024 qui présente un excédent de fonctionnement de **397 882. 06 €** et un excédent d'investissement de **91 770. 85 €** ce qui représente un résultat de clôture pour l'année 2024 EXCEDENTAIRE de **489 652. 91 €**, décide :

- | | |
|--|---------------|
| • d'affecter à l'article 001 – excédent d'investissement reporté (Inv. Rec.) | 91 770. 00 € |
| • d'affecter à l'article 002 – excédent de fonctionnement reportée (Fonct. Rec.) | 287 732. 00 € |
| • d'affecter à l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé (Inv. Rec) | 110 149. 15 € |

au budget primitif 2025 de la commune.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,

Francis DELABY

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 31/03/2025



Isabelle DUBUT